ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 18 MARS 2024

1. OUVERTURE

1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 mars 2024

2. ADMINISTRATION

2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 19 février 2024 et de la séance extraordinaire du 29 février 2024

2.2 Nomination de la mairesse suppléante

2.3 Acquisition de rue – Emprise de la rue de la Vallée – art. 72 LCM

2.4 Demande de représentations au gouvernement provincial – Modification du *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*

2.5 Participation de membres du conseil – Autorisation de dépenses – Golf/Vélo 2024 – Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut – 3 juin 2024

2.6 Appui à la Ville de Rivière-Rouge – Fermeture de l'urgence

2.7 Choix d'option – Contrat de collecte matières résiduelles (MRC)

2.8 Autorisation de signature – Avenant – Convention de subvention pour le financement de projets d'habitation – Projet Viv'en Logis

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

3.1 Émission d'obligations – Résolution de concordance et de courte échéance

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 Autorisation de signature – Lettre d'entente #25 – Syndicat des travailleuses et travailleurs cols blancs de la Ville de Sainte-Adèle

4.2 Modification de la *Politique de remboursement des frais reliés à l'activité physique*

4.3 Autorisation de signature – Lettre d'entente #5 – Syndicat des Pompiers et des Pompières du Québec, section locale Sainte-Adèle et la Ville de Sainte-Adèle

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Aucun point

6. SERVICES TECHNIQUES

6.1 Adjudication – Travaux de construction d'une traverse piétonne – Route 117

6.2 Adjudication – Travaux de réfection des infrastructures et implantation d'un réseau pluvial - secteur pentes 40-80 - Phase 2 – chemin Chantecler

6.3 Autorisation de paiement – Honoraires supplémentaires – Contrôle qualitatif pour les travaux de réfection des infrastructures des pentes 40-80-Phase 1

6.4 Nomination – Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable

6.5 Recommandation de paiement #3 provisoire – Travaux de réfection infrastructures - Morin et secteur Paysan

6.6 Attestation – Projet multi résidentiel - rue du Cap

6.7 Recommandation de paiement # 6 – Démolition, construction et aménagement – Chalet du Lac Rond

6.8 Autorisation de signature – Protocole d'entente – Travaux de prolongement de rue et d'infrastructures dans le cadre du projet conventionnel rue du Valais – Phase 2

6.9 Octroi de contrat – Fourniture d'une boite modulaire (boite à tranchée)

6.10 Autorisation de paiement – Honoraires supplémentaires – Surveillance des travaux – Réfection des infrastructures des rues Valiquette et Maurice-Aveline

6.11 Autorisation de paiement - Honoraires professionnels – Surveillance - Chalet du lac Rond

6.12 Octroi de contrat – Contrôle de qualité laboratoire – Divers dossiers

6.13 Autorisation de signature – Entente de partage de l'aide financière de base pour l'élaboration du plan de protection des sources d'eau potable

6.14 Autorisation de signature – Protocole d'entente – rues Morin/Contrechant – Les Constructions Raymond inc.

7. URBANISME

Demandes de dérogations mineures

7.1 Lot 2 492 585, rue du Sommet-Vert
7.2 2221, chemin du Bord-du-Lac
7.3 400, boulevard de Sainte-Adèle
7.4 955, rue Saint-Gabriel
7.5 Lot 3 888 148, boulevard de Sainte-Adèle
7.6 555, boulevard de Sainte-Adèle

7.7 Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

- Lot 2 230 418, chemin du Lac Renaud
- 1796, rue des Mélèzes
- 555, boulevard de Sainte-Adèle
- 1007, rue Sigouin
- 910, rue Valiquette
- 49, rue Morin
- Lot 5 065 624, rue du Surplomb

7.8 ABANDON – Projet de résolution – Demande PPCMOI – chemin du Lac-Léon

7.9 Demande au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Prolongation du délai de concordance – PPU Chantecler

7.10 Nomination d'un membre du CCU

7.11 Demande d'urbanisme – Refus – Demande de modification réglementaire (rue Alexis – « Relief Nord »)

7.12 Demande d'urbanisme – Refus – Demande de modification réglementaire (1900 boulevard de Sainte-Adèle)

7.13 Autorisation de signature – Cession pour frais de parc - rue du Grand-Héron

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Octroi de contrat – Acquisition d'une fourgonnette

8.2 Autorisation de signature – Entente pour le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Approbation du bilan 2023 du schéma de couverture de risques en incendie (SCRI)

10. AVIS DE MOTION

10.1 Futur règlement 1171-2012-1 modifiant le *Règlement numéro 1171-2012* décrétant de nouvelles dispositions concernant l'utilisation de l'eau potable sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle

11. RÈGLEMENTS

11.1 Règlement 1290-3 modifiant le *Règlement 1290 concernant les terrasses* – ADOPTION

11.2 Règlement 1314-2021-Z-12 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier les dispositions relatives aux corridors de bruit, en concordance avec le Schéma d'aménagement et certaines dispositions générales – ADOPTION

11.3 Règlement 1314-2021-PC-5 modifiant le *Règlement sur les permis et certificats numéro 1314-2021-PC* visant à ajouter des dispositions visant les demandes de permis de construction sur un terrain situé dans une zone de contrainte sonore majeure – ADOPTION

11.4 Règlement 1314-2021-PIIA-2 modifiant le *Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 1314-2021-PIIA* visant à supprimer le chapitre 12 sur les objectifs et critères relatifs à l'implantation à l'intérieur des corridors de bruit (Autoroute 15 et certains tronçons de la route 117) – ADOPTION

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1333 :

a) Incompressibles – Fonds d'administration – 736 613,69 $ pour la période du 10 au 16 février 2024
b) Incompressibles – Fonds d'administration – 44 109,40 $ pour la période du 17 au 23 février 2024.
c) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 767 522,61 $ pour la période du 24 février au 1er mars 2024.
d) Incompressibles – Fonds d'administration – 944 771,80 $ pour la période du 2 au 8 mars 2024.
e) Incompressibles – Fonds d'administration – 970 767,91$ pour la période du 9 au 15 mars 2024.
f) Liste des comptes à payer au montant de 2 194 838,41 $ pour le mois de janvier 2024 incluant certaines factures du mois de décembre 2023 totalisant 170 344,88 $.
g) Engagements au montant de 536 530,71 $ pour la période du 1er au 29 février 2024.

12.2 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'une employée contractuelle (éducatrice spécialisée) au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

12.3 Dépôt du certificat de la greffière – Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt numéro 1347

12.4 Dépôt du certificat de la greffière – Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt numéro 1348

12.5 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche de personnel saisonnier | Manœuvres au Service des travaux publics

12.6 Dépôt – Dépassement de coût – Renouvellement des contrats annuels pour l'entretien des applications des logiciels

12.7 Dépôt de la trésorière – Rapport des activités de la trésorière en vertu du chapitre XIII de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22
Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

(s) Audrey Senécal

Me Audrey Senécal
Greffière et directrice des Services juridiques